

# <sup>1</sup>République Démocratique du Congo

## MINISTÈRE DU COMMERCE

Projet de Facilitation du Commerce dans la Région des Grands-Lacs (PFCGL)

### TERMES DE REFERENCE

*Spécialiste en Commerce transfrontalier, gestion de douanes frontalières et intégration régionale au sein du Secrétariat Général du Ministère du Commerce*

## 1. INTRODUCTION

### 1.1. Contexte général du projet

Le Gouvernement de la République de la Démocratique du Congo a reçu un crédit de l'Association Internationale pour le Développement (IDA) du Groupe de la Banque Mondiale pour l'exécution du Projet de Facilitation du Commerce dans la Région des Grands-Lacs (PFCGL), placé sous la tutelle du Ministère du Commerce.

L'objectif de développement de ce projet est de faciliter le commerce transfrontalier en augmentant la capacité de commerce et en réduisant les coûts rencontrés par les commerçants, en particulier les petits commerçants et les femmes, à des endroits ciblés aux zones frontalières.

Le PFCGL viendra en appui à la mise en œuvre de mesures en vue de répondre aux obstacles les plus contraignants le long de la frontière entre la RDC et ses voisins de la Région des Grands-Lacs, à savoir : la faible capacité en infrastructures, les réformes de procédures et la gestion des frontières. Un appui sera également apporté à une politique de consultation régionale ainsi qu'aux mécanismes d'harmonisation et de mise en œuvre des réglementations adoptées au niveau régional, en particulier celles développées par le COMESA.

### 1.2. Composantes du projet

Le projet comprend 4 composantes ci-après :

- i. Amélioration des infrastructures ;
- ii. Réformes des procédures visant à faciliter le commerce transfrontalier ;
- iii. Gestion des frontières fondées sur les performances ;
- iv. Soutien à la mise en œuvre du projet, à la communication et au suivi et Evaluation.

### 1.3. Agences d'exécution

Le Ministère du Commerce assurera la responsabilité globale de la coordination, de l'exécution et de la supervision du projet au niveau national. Le Ministère du Commerce, à travers une Unité de Gestion du Projet à mettre en place, gèrera les composantes du projet, à l'exception de la composante dont l'exécution sera confiée à la Cellule Infrastructures du Ministère des Infrastructures et Travaux Publics. Cette



dernière a aussi dans sa charge la gestion des Fonds pour la Préparation du Projet (PPF).

Tandis que les pays auront la responsabilité ultime de la mise en œuvre des activités au niveau national, un Comité de pilotage régional constitué d'un représentant désigné par chaque pays de la Région des Grands Lacs et d'un représentant du COMESA, assurera la supervision de ces activités et jouera un rôle essentiel dans le maintien du dialogue et la coordination de la gestion transfrontalière à l'échelon régional.

## **2. MISSIONS DE L'EXPERT**

Sous la supervision du Coordonnateur de l'Unité de Coordination du Projet de Facilitation du Commerce dans la région des Grands-Lacs (PFCGL), le Spécialiste en Commerce transfrontalier, gestion de douanes frontalières et intégration régionale du PFCGL a pour mission de participer activement à la gestion des opérations liées à la facilitation du commerce international dans le cadre du projet.

### **2.1. Objectif de la mission**

L'objectif général de la mission du Spécialiste en Commerce transfrontalier consiste à :

- a. Conseiller le Coordonnateur sur toutes les matières techniques liées à la facilitation du commerce ;
- b. Proposer des mesures de simplification des procédures existantes en vue de faciliter le commerce transfrontalier
- c. Assurer le suivi des actions menées dans le cadre de la simplification des procédures aux postes frontaliers ;
- d. Collecter et analyser les données sur les flux des marchandises et des services aux postes frontaliers ;
- e. Proposer des mesures correctives en vue d'améliorer l'exécution du Projet ;
- f. Participer à l'élaboration et mise en œuvre des programmes de renforcement de capacités des cadres et agents du Ministère du Commerce.
- g. Proposer des mesures de facilitation du commerce en ciblant particulièrement les petits commerçants et les femmes

### **2.2. Contenu de la mission**

La mission du Spécialiste en Commerce transfrontalier dans le cadre du projet consistera à pourvoir des services utiles par rapport aux thèmes ci-après :

- a. Le développement des marchés frontaliers et des plates-formes logistiques ;
- b. Les études de faisabilité et plans détaillés des postes frontières ;
- c. La mise en œuvre des réformes de politiques et de procédures et le renforcement des capacités pour faciliter le commerce frontalier des biens et services ; en particulier pour les petits commerçants et les femmes.
- d. La formation et le renforcement des capacités des commerçants et autorités en soutien aux processus commerciaux ;
- e. Le soutien à la coordination régionale de réformes des politiques et procédures aux points de passage frontaliers ;





- f. Le renforcement des capacités techniques et de gestion des agences frontalières ;

### 3. RAPPORTS

Le Spécialiste en Commerce transfrontalier établira les rapports d'activités mensuels et trimestriels de son secteur d'activités pour l'élaboration du rapport global sur l'avancement du projet.

L'expert établira également un rapport annuel, qui participera à la rédaction du rapport annuel d'activités du Projet de Facilitation du Commerce dans la Région des Grands Lacs, et tous les rapports de missions spécifiques qui pourraient lui être confiées.

### 4. PROFIL DE L'EXPERT

Le Consultant doit :

- Etre titulaire d'au moins un diplôme universitaire (minimum BAC+5) en Sciences économiques ou commerciales, en Finances, en Marketing ou en Droit privé des Affaires.
- avoir une expérience professionnelle d'au moins 5 ans dans le secteur du commerce, de l'économie, des douanes ou de l'intégration régionale dans les projets internationaux financés par les bailleurs multilatéraux (Banques Mondiale, Banque Africaine de Développement, Union Européenne...)
- disposer des capacités d'analyse de la clientèle et de ses besoins dans tous les domaines de l'importation et de l'exportation frontalière.
- avoir des capacités dans la négociation en tenant compte des particularités culturelles.
- posséder le savoir-faire dans la planification et l'organisation du transport des biens avec tous les moyens de transport en tenant compte des données régionales, économiques et écologiques.
- avoir la maîtrise des risques du commerce international et être en mesure de les minimiser) et avoir des capacités d'analyse commerciale et économique et de rentabilité des activités de commerce frontalier.
- avoir des connaissances des différentes règles d'origine notamment douanières et des obstacles au commerce. La connaissance des règles du COMESA serait un atout.
- avoir une bonne maîtrise des outils informatiques (Word, Excel, PowerPoint).
- Parler et écrire parfaitement la langue française, la connaissance de la langue anglaise est un atout.

### 4. Comportement et Attitude

- Une bonne capacité à travailler sous pression ;
- Aptitude à négocier ;
- Facilité pour les langues ;
- Esprit méthodique ;
- Facilité de contact.



## **5. CARACTERISTIQUES DU POSTE**

Poste basé à Kinshasa (République Démocratique du Congo)

Durée du projet : 5 ans

Contrat de consultant de type rémunéré au temps passé

## **6. CALENDRIER ET DUREE DE LA MISSION**

Le démarrage de la mission est prévu au mois de janvier 2016, pour une durée de deux ans y inclus un an d'approbation. Le contrat est renouvelable après une évaluation jugée satisfaisante, par la Coordination du Projet des prestations du Consultant.

## **7. LIEU DE LA MISSION**

La mission est prévue au Ministère du Commerce à Kinshasa. Des missions régulières à l'intérieur du pays seront nécessaires.

## **8. INTRANTS FOURNIS PAR LE CLIENT**

Le Projet fournira au Consultant :

- les documents du Projet, les études et autres documents à caractère technique, économique et financier en rapport avec la mission ;
- les autorisations administratives nécessaires à l'exécution convenable de la mission ;
- le bureau et les équipements de travail (ordinateur, imprimante, mobilier de bureau, ...).

